

# Conseil des gouverneurs

GOV/INF/2014/18

29 juillet 2014

Français  
Original : anglais

Réservé à l'usage officiel

## Surveillance et vérification en République islamique d'Iran dans le cadre de l'extension du Plan d'action conjoint

1. Le 24 juillet 2014, le Directeur général a reçu une lettre de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni (l'E3/UE+3) ainsi que de la République islamique d'Iran (Iran) informant l'Agence de l'extension du Plan d'action conjoint (PAC)<sup>1</sup> jusqu'au 24 novembre 2014 et lui demandant de « *continue[r] à entreprendre les nécessaires activités de surveillance et de vérification liées au nucléaire en Iran en vertu du Plan d'action conjoint, y compris la surveillance de la fabrication de combustible pour le RRT et la dilution par mélange de son hexafluorure d'uranium enrichi jusqu'à 2 %* » (voir l'annexe).
2. Compte tenu de ce qui précède et de l'approbation donnée par le Conseil des gouverneurs à l'Agence, lors de sa réunion du 24 janvier 2014, d'entreprendre des activités de surveillance et de vérification dans le cadre des mesures liées au nucléaire énoncées dans le PAC, l'Agence continuera à mettre en œuvre de telles mesures de surveillance et de vérification, ainsi qu'elles ont été étendues.
3. La poursuite des activités de surveillance et de vérification nécessitera des ressources financières supplémentaires pour l'Agence. Le Secrétariat estime que la poursuite de ces activités jusqu'au 24 novembre 2014 représenterait un montant d'environ 2,3 millions d'euros.
4. Un montant estimé à 1,3 million d'euros, provenant des ressources allouées aux activités de l'Agence au cours des six premiers mois du PAC<sup>2</sup>, reste disponible. En supposant que tous les États Membres contributeurs acceptent que leurs contributions non dépensées continuent à être utilisées, un montant supplémentaire d'un million d'euros serait requis. En conséquence, le Directeur général invite les États Membres qui sont en mesure de le faire à fournir les ressources nécessaires pour la période de l'extension.
5. Le Directeur général continuera à informer le Conseil des gouverneurs à ce sujet, notamment par la présentation de mises à jour mensuelles sur les activités de surveillance et de vérification de

<sup>1</sup> GOV/2014/2, 17 janvier 2014.

<sup>2</sup> Un rapport sur les dépenses encourues par l'Agence à l'appui des activités dans le cadre du PAC sera établi en temps voulu.

l'Agence dans le cadre des mesures liées au nucléaire énoncées dans le PAC, ainsi qu'elles ont été étendues.

Vienne, le 23 juillet 2014

Monsieur le Directeur général,

Nous avons l'honneur de nous référer à la Déclaration commune à la presse de la Haute représentante de l'UE, Catherine Ashton, et du Ministre des affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif, jointe à la présente, publiée le 19 juillet 2014 à Vienne dans le contexte de l'extension du Plan d'action conjoint jusqu'au 24 novembre 2014.

Nous, soussignés, demandons par la présente, au nom de l'E3/UE+3 et de l'Iran, que l'AIEA continue à entreprendre les nécessaires activités de surveillance et de vérification liées au nucléaire en Iran en vertu du Plan d'action conjoint, y compris la surveillance de la fabrication de combustible pour le RRT et la dilution par mélange de son hexafluorure d'uranium enrichi jusqu'à 2 %.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de notre très haute considération.

[Signé]  
S. E. M. Jingye CHENG  
Représentant permanent de la Chine

[Signé]  
S. E. M. Reza NAJAFI  
Représentant permanent de la  
République islamique d'Iran

[Signé]  
S. E. M<sup>me</sup> Marion PARADAS  
Représentante permanente de la France

[Signé]  
M. Sven Kraupse  
Chargé d'affaires par intérim  
Représentant permanent de l'Allemagne

[Signé]  
S. E. M. Vladimir VORONKOV  
Représentant permanent de la  
Fédération de Russie

[Signé]  
S. E. M<sup>me</sup> Susan LE JEUNE  
D'ALLEGEERSHECQUE  
Représentante permanente du Royaume-Uni de  
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Signé]  
M. Tom Hushek  
Chargé d'affaires par intérim  
Représentant permanent  
des États-Unis d'Amérique

M. Yukiya Amano  
Directeur général  
AIEA



Déclaration commune à la presse  
de la Haute représentante de l'UE, Catherine Ashton, et  
du Ministre des affaires étrangères iranien, Mohammad Javad Zarif  
Vienne, le 19 juillet 2014

La Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, et le Ministre des affaires étrangères de la République d'Iran, Mohammad Javad Zarif, ont fait ce jour la déclaration suivante :

« Nous avons, avec les directeurs politiques des pays du groupe E3+3 (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), travaillé de manière intensive pour tenter de parvenir à un plan d'action global conjoint, mettant à profit l'élan politique suscité par l'adoption et la mise en œuvre harmonieuse de part et d'autre du plan d'action conjoint arrêté le 24 novembre 2013. Nous remercions le gouvernement autrichien et les Nations unies pour l'énorme soutien qu'ils ont fourni en accueillant ces négociations à Vienne.

Nous avons tenu de nombreuses réunions dans différentes configurations, et dans une atmosphère constructive, pour aboutir à un règlement global à long terme accepté de part et d'autre visant à garantir la nature exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien.

Ces dernières semaines, nous avons redoublé d'efforts, notamment grâce à la participation active des ministres ou vice-ministres des affaires étrangères des pays du groupe E3+3, qui se sont réunis à Vienne le 13 juillet 2014 pour faire le point sur l'état d'avancement des pourparlers. Si nous avons réalisé des progrès tangibles sur certains points et travaillé ensemble à la rédaction d'un plan d'action global conjoint, il subsiste sur certaines questions centrales des différences considérables qui exigeront que l'on y consacre encore du temps et davantage d'efforts.

Nous avons donc décidé, avec les ministres des pays du groupe E3+3, de proroger la mise en œuvre des mesures du plan d'action conjoint jusqu'au 24 novembre 2014, conformément au calendrier envisagé dans ledit plan. L'Iran et les pays du groupe E3/UE+3 réaffirment qu'ils continueront à mettre en œuvre effectivement et en temps utile l'ensemble de leurs engagements énoncés dans le plan d'action conjoint.

Nous nous retrouverons au cours des prochaines semaines dans différentes configurations, fermement déterminés à aboutir au plus vite à un accord sur un plan d'action global conjoint. »